

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Dénomination commerciale

beko Gefäßfüller

UFI:

ER7W-S02A-P00T-0AS0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Remplisseur.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

beko Group AG
Agathafeld 22
CH-9512 Rossrüti
Tel. +49 (0) 9091 90898-0
info@beko-group.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter immédiatement avec le Centre suisse d'information toxicologique.

145

Appels depuis l'étranger: +41 44 251 51 51

Fournisseur

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aérosol 1; H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Aérosol 1; H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Acute Tox. 4; H302 Nocif en cas d'ingestion.

STOT RE 2; H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)



Mention(s) d'avertissement: DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient:

éthanediol

2.3 Autres dangers

PBT/vPvB

Aucune donnée.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance susceptible de causer des troubles endocriniens.

Informations complémentaires

La vapeur mélangée d'air peut créer un mélange explosif.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Pour les mélanges voir 3.2.

3.2 Mélanges

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

Nom	CAS EC Index REACH	%	Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Limites de concentrations spécifiques	Notes concernant les ingrédients
isobutane	75-28-5 200-857-2 601-004-00-0 01- 2119485395-27	25-50	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280	/	C, U
éthane diol	107-21-1 203-473-3 603-027-00-1 01- 2119456816-28	10-25	Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373	/	/
propane	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01- 2119486944-21	10-25	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280	/	U

Notes concernant les ingrédients

C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
U	Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme "gaz sous pression" dans l'un des groupes suivants: "gaz comprimé", "gaz liquéfié", "gaz liquéfié réfrigéré" ou "gaz dissous". L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés: Press. Gas (Comp.) Press. Gas (Liq.) Press. Gas (Ref. Liq.) Press. Gas (Diss.) Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Notes générales

En cas de doute ou de malaise, consulter un médecin. Montrer la fiche de données de sécurité et l'étiquette au médecin. Aucune action ne doit être entreprise comportant un risque personnel ou sans formation adéquate.

Après inhalation

Sortir de l'endroit pollué et respirer de l'air frais. Si des symptômes apparaissent et persistent, consultez un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

Après contact cutané

Trek alle besmette kleding uit. Les zones du corps qui sont entrées en contact avec le produit doivent être rincées à l'eau. Si des symptômes apparaissent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau.

Après contact oculaire

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante en gardant les paupières écartées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin professionnel.

Après ingestion

Improbable. Ingestion accidentelle: Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne provoquez pas de vomissement avant d'avoir consulté un médecin. Consultez immédiatement un médecin. Montrer au médecin la fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation

Une exposition excessive au brouillard de pulvérisation, au brouillard ou aux vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Toux, éternuements, écoulement nasal, respiration laborieuse.

Après contact cutané

Le contact avec la peau peut provoquer des irritations (rougeurs, démangeaisons).

Après contact oculaire

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation (rougeur, larmoiement, douleur).

Après ingestion

L'ingestion n'est pas probable, parce qu'il s'agit d'un aérosol. L'ingestion accidentelle : Nocif pour la santé. Peut causer une gêne abdominale. Peut causer des nausées/vomissements et de la diarrhée. Irrite les muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de la zone gastro-intestinale.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂).

Poudre sèche.

Jet d'eau pulvérisé.

Mousse résistante à l'alcool. Lutter contre un incendie important avec un jet d'eau ou avec de la mousse anti-alcool.

Use des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement.

Agents d'extinction inappropriés

Eau pulvérisée directe.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, des gaz toxiques peuvent être générés ; ne pas inhaler les gaz/fumées. Produits lors de la combustion : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂). Fluorure d'hydrogène (HF). Halogénures de carbonyle.

Composés halogénés.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de protection

En cas d'incendie, évacuer la zone. En cas d'incendie ou d'échauffement, ne pas respirer les fumées/vapeurs. Un chauffage prolongé peut provoquer une explosion. Refroidir l'emballage exposé à la chaleur à l'eau pulvérisée. Éliminer les produits / les récipients / les contenants non endommagés de la zone de danger si cela peut se faire en toute sécurité. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée.

Équipement de protection pour les sapeurs-pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection appropriés (dont casque, bottes de sécurité et gants) (EN 469) et un appareil respiratoire isolant (ARI) avec masque complet (EN 137).

Informations supplémentaires

Aucune donnée.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Équipements de protection

Portez l'équipement de protection personnel (Rubrique 8).

Procédés pour prévenir les accidents

Assurer une ventilation adéquate. Tenez-vous à l'écart des sources d'allumage et/ou de chaleur ; Ne pas fumer !

Mesures d'urgence

Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Empêcher l'accès au personnel non protégé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit atteindre l'eau/les égouts/les systèmes d'égouts ou le sol perméable. En cas d'émission importante dans les eaux ou sur le sol perméable, avertir les autorités responsables.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement

Endiguer le déversement si cela ne présente pas de risques.

Pour le nettoyage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

Ramassez les propulseurs mécaniquement et laissez-les à l'entreprise de collecte des déchets agréée. En cas d'émission suite aux endommagements du diffuseur d'aérosols (émission d'une quantité importante) : Absorber le produit (avec un matériau inerte), le collecter dans un récipient spécial et le jeter à un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets dangereux. Ne pas absorber les déversements avec de la sciure ou avec un autre matériau inflammable/combustible. Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur (voir la Rubrique 13). Nettoyer les zones contaminées.

Autres informations

Aucune donnée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Mesures destinées à prévenir les incendies

Assurer une ventilation adéquate. Le récipient est sous pression : protégez-le du soleil et ne l'exposez pas à une température supérieure à 50 °C. Ne le percez pas et ne le brûlez pas, même s'il est vide. Tenez-vous à l'écart des sources d'allumage - ne pas fumer. Protéger du feu ouvert et d'autres sources d'inflammation ou de la chaleur. Prenez des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utilisez des outils antifleuve.

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Assurer une bonne ventilation des locaux.

Mesures de protection de l'environnement

Aucune donnée.

Autres mesures

Aucune donnée.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respectez les mesures définies dans le chapitre 8 de la fiche de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle. Respecter les instructions figurant sur l'étiquette et la réglementation relative à la sécurité et à la santé au travail. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle - lavez-vous les mains pendant les pauses et lorsque vous avez fini de travailler avec du matériel. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Vermijd contact met de huid, ogen en kleding. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Stocker conformément aux dispositions locales. Gardez dans les récipients bien fermés. Garder dans un endroit bien aéré. Tenez-vous à l'écart des sources d'allumage - ne pas fumer. Protéger contre la chaleur et le soleil direct. Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Matériaux d'emballage

Emballage original.

Exigences relatives à l'espace de stockage et aux récipients

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

Ne pas entreposer dans des contenants non étiquetés.

Température de stockage

Aucune donnée.

Classe de stockage

Classe de stockage: 2B

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

Aucune donnée.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

Aucune donnée.

Solutions spécifiques à un secteur industriel

Aucune donnée.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom	mg/m ³	ml/m ³	Valeur éphémère mg/m ³	Valeur éphémère ml/m ³	Remarques	Les valeurs limites biologiques
Butan (beide Isomeren) n-Butan [106-97-8] iso-Butan (75-28-5)	1900	800	7600	3200	ZNSKT ZNSKT	/
Ethylenglykol (107-21-1)	26	10	52	20	Auge, OAWKT HU	/
Propan (74-98-6)	1800	1000	7200	4000	FormalKT	/

Informations sur les procédures de suivi

SN EN 14042:2003 Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques. SN EN 482:2021 Exposition sur les lieux de travail - Procédures pour déterminer la concentration d'agents chimiques - Exigences élémentaires relatives aux performances. SN EN 689+AC:2020 Exposition sur les lieux de travail - Mesurage de l'exposition par inhalation d'agents chimiques - Stratégie pour vérifier la conformité à des valeurs limites d'exposition professionnelle

valeurs DNEL/DMEL

Pour le produit

Aucune donnée.

Pour les ingrédients

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

Nom	type	Type d'exposition	durée de l'exposition	Remarques	Valeur
éthanediol	ouvrier	par inhalation	prolongé effets locaux	/	35 mg/m ³
éthanediol	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé effets systémiques	/	106 mg/kg pc/jour
éthanediol	consommateur	par inhalation	prolongé effets locaux	/	7 mg/m ³
éthanediol	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé effets systémiques	/	53 mg/kg pc/jour

valeurs PNEC

Pour le produit

Aucune donnée.

Pour les ingrédients

Nom	Type d'exposition	Remarques	Valeur
éthanediol	eau douce	/	10 mg/l
éthanediol	eau (émission intermittente)	eau fraiche	10 mg/l
éthanediol	eau de mer	/	1 mg/l
éthanediol	eau (émission intermittente)	Eau de mer	10 mg/l
éthanediol	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	/	199.5 mg/l
éthanediol	sédiments (eau douce)	poids sec	37 mg/kg
éthanediol	sédiments marins	poids sec	3.7 mg/kg
éthanediol	terre	poids sec	1.53 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures destinées à éviter l'exposition à la substance ou au mélange au cours des utilisations identifiées

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle - lavez-vous les mains pendant les pauses et lorsque vous avez fini de travailler avec du matériel. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Vermijd contact met de huid, ogen en kleding. Ne pas inhaler de vapeurs/aérosols. À conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Mesures structurelles destinées à éviter l'exposition

Aucune donnée.

Mesures organisationnelles destinées à éviter l'exposition

Si les limites d'exposition sont déterminées pour les ingrédients du produit, il sera peut-être nécessaire d'assurer une inspection du lieu de travail afin de déterminer l'efficacité de la ventilation et des autres mesures de contrôle, à savoir d'évaluer la nécessité de l'équipement de protection respiratoire.

Mesures techniques destinées à éviter l'exposition

Assurer une bonne ventilation et une évacuation locale dans les zones à concentration accrue.

Équipement de protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

Protection des yeux/du visage

En cas de risque de contact avec les yeux, utilisez des lunettes de protection. Lunettes de protection (SN EN ISO 16321-1:2022).

Protection des mains

Gants de protection (SN EN ISO 374).

Matériaux appropriés

Protection de la peau

Vêtements et chaussures de protection en coton couvrant tout le pied (EN ISO 20345:2022).

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée. Si les concentrations des valeurs limites sont dépassées, il faut porter un masque respiratoire adéquat. Portez le masque respiratoire approprié (SN EN 136) avec le filtre combiné A2-P2 (SN EN 14387).

Dangers thermiques

Aucune donnée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures destinées à éviter l'exposition à la substance ou au mélange

Aucune donnée.

Mesures d'enseignement destinées à éviter l'exposition

Aucune donnée.

Mesures organisationnelles destinées à éviter l'exposition

Aucune donnée.

Mesures techniques destinées à éviter l'exposition

Aucune donnée.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Données nécessaires pour la santé des employés, la sécurité et l'environnement

État physique	liquide
Forme	aérosol
Couleur	colourless
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée.
Point de fusion/point de congélation ou point de ramollissement	Aucune donnée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée.
Inflammabilité	Aucune donnée.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	1.5 — 10.9 % v/v (isobutane / propane)
Point d'éclair	Aucune donnée.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée.
Température de décomposition	Aucune donnée.
pH	Aucune donnée.
Viscosité	Aucune donnée.
Solubilité	Aucune donnée.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée.
Pression de vapeur	< 0.123 hPa a 25 °C
densité	1.1 kg/L a 20 °C (Données relatives aux liquides)
Densité de vapeur	Aucune donnée.
Caractéristiques des particules	Aucune donnée.

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvants organiques	525 g/l (VOC) 73 % (VOC)
-------------------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique

Stable à l'usage normal et si le mode d'emploi/conduite/stockage est respecté.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et si les instructions d'utilisation et de stockage sont respectées.

10.4 Conditions à éviter

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

Ne pas exposer à la chaleur ou aux rayons de soleil directs. Protéger contre les sources d'ignition (flamme, étincelle).

10.5 Matières incompatibles

- Oxydants puissants.
- Acides.
- Bases. Matériaux combustibles.
- peroxydes. Métaux alcalins.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/d'explosion, des vapeurs/gaz dangereux pour la santé sont libérés.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Pour les ingrédients

Nom	Type d'exposition	type	Espèce	Temps	Valeur	Méthode	Remarques
éthanediol	inhalation (poussières / brouillards)	CL ₅₀	rat	6 h	> 2.5 mg/l	/	/
éthanediol	par voie cutanée (peau)	DL ₅₀	souris	/	> 3500 mg/kg	/	/

Informations complémentaires

Nocif par ingestion.

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pour les ingrédients

Nom	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Remarques
éthanediol	lapin	/	Pas d'effet irritant.	/	/

Informations complémentaires

Le produit n'est pas classé irritant pour la peau.

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pour les ingrédients

Nom	Type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Remarques
éthanediol	/	lapin	/	Pas d'effet irritant.	/	/

Informations complémentaires

Le produit n'est pas classé comme étant irritant pour les yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pour les ingrédients

Nom	Type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Remarques
éthanediol	par voie cutanée (peau)	Guinée porcs	/	Non sensibilisant.	OECD 406	/

Informations complémentaires

Le produit n'est pas classé comme sensibilisant.

(e) Effets mutagènes

Pour les ingrédients

Nom	type	Espèce	Temps	Résultat	Méthode	Remarques
éthanediol	/	bactéries	/	négatif	/	/
éthanediol	/	Cellules des mammifères	/	négatif	/	/
éthanediol	/	/	/	L'expérimentation animale n'a pas montré aucun effet mutagène.	/	/

(f) Cancérogénité

Pour les ingrédients

Nom	Type d'exposition	type	Espèce	Temps	Valeur	Résultat	Méthode	Remarques
éthanediol	/	/	/	/	/	L'expérimentation animale n'a pas montré aucun effet cancérigène.	/	/

(g) Toxicité pour la reproduction

Pour les ingrédients

Nom	Type de toxicité pour la reproduction	type	Espèce	Temps	Valeur	Résultat	Méthode	Remarques
éthane diol	Tératogénicité	/	/	/	/	L'ingestion de quantités excessives par des animaux gravides a entraîné une toxicité maternelle et fœtale.	/	/
éthane diol	Toxicité reproductive	/	/	/	/	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fécondité.	/	/

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

Le produit n'est pas classé cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction.

(h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

Aucune donnée.

Informations complémentaires

STOT SE (exposition unique) : Non classé.

(i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Pour les ingrédients

Nom	Type d'exposition	type	Espèce	Temps	Exposition	organe	Valeur	Résultat	Méthode	Remarques
éthane diol	-	-	/	/	/	reins	/	Peut nuire aux organes lors d'une exposition répétée ou prolongée.	/	/

Informations complémentaires

Peut nuire aux organes lors d'une exposition répétée ou prolongée.

(j) Danger par aspiration

Pour les ingrédients

Nom	Résultat	Méthode	Remarques
éthanediol	Toxicité par aspiration: non classé.	/	/

Informations complémentaires

Danger par aspiration : Non classé.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune donnée.

Effets interactifs

Aucune donnée.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance susceptible de causer des troubles endocriniens.

Autres informations

Aucune donnée.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

Toxicité aiguë

Pour les ingrédients

Nom	type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Remarques
éthanediol	CL ₅₀	72860 mg/L	96 h	poisson	<i>Pimephales promelas</i>	EPA OPP 72-1 EPA OPP 72-1	essai statique
éthanediol	EC ₅₀	> 100 mg/L	48 h	crustacés	<i>Daphnia magna</i>	OECD 202	/
éthanediol	CE ₅₀	6500 - 13000 mg/L	96 h	algues	<i>Selenastrum capricornutum</i>	OCDE 201	Rythme de croissance
éthanediol	EC ₂₀	> 1995 mg/L	30 min	bactéries	Boue activée	ISO 8192 ISO 8192	Par analogie.

Toxicité chronique

Pour les ingrédients

Nom	type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Remarques
éthanediol	NOEC	15380 mg/l	7 jours	poissons	<i>Pimephales promelas</i>	/	/
éthanediol	NOEC	8590 mg/l	7 jours	crustacés	<i>Ceriodaphnia dubia</i>	/	/

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique, Élimination physique et photochimique

Aucune donnée.

Biodégradation

Pour les ingrédients

Nom	type	degré	Temps	Résultat	Méthode	Remarques
éthanediol	Biodégradabilité	90 - 100 %	10 jours	facilement biodégradable	OECD 301 A	aérobie, boue activée
éthanediol	DBO	1245 mg/g	/	/	/	/

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Pour les ingrédients

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

Nom	Valeur	Température °C	pH	Concentration	Méthode
éthanediol	-1.36	23	/	/	valeur calculée

Facteur de bioconcentration

Aucune donnée.

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Aucune donnée.

Tension superficielle

Aucune donnée.

Adsorption / désorption

Aucune donnée.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation n'est pas faite.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance susceptible de causer des troubles endocriniens.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée.

12.8 Informations complémentaires

Pour le produit

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Catégorie de pollution des eaux (WGK) : 1 (auto-évaluation) ; légèrement dangereux pour l'eau ; Manipuler conformément aux bonnes pratiques de travail afin que le produit ne pénètre pas dans l'environnement.

Pour les ingrédients

éthanediol

Bioaccumulation n'est pas attendue. Soluble dans l'eau. La substance ne s'évaporerait pas dans l'atmosphère depuis la surface de l'eau. L'absorption dans la terre ne devrait pas se produire. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: beko Gefäßfüller

Date d'établissement: 11.10.2021, Date de révision: 29.01.2025, Version: 2.2

Procédé de destruction du produit ou des résidus

Éliminer conformément au Règlement sur la gestion des déchets. L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles : le remettre à un collecteur/éliminateur/transformateur agréé de déchets dangereux. Ne se débarrasser de la préparation et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW

16 05 04* - gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Procédé de traitement des emballages usagés

Les conteneurs non nettoyés ne doivent pas être perforés, coupés ou soudés. La dose est mise sous pression, ne percez pas et ne brûlez pas même après usage. Éliminer conformément à la réglementation en vigueur sur l'élimination des déchets. Livrer les conteneurs complètement vidés aux autorités d'élimination des déchets agréées.

Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW

15 01 11* - emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple, amiante), y compris des conteneurs à pression vides

Informations pertinentes pour le traitement des déchets

Aucune donnée.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Aucune donnée.

Autres recommandations d'élimination

Aucune donnée.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID	IMDG	IATA	ADN
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification			
UN 1950	UN 1950	UN 1950	UN 1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU			
AÉROSOLS	AEROSOLS	AEROSOLS	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
2	2	2	2
			
14.4 Groupe d'emballage			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

ADR/RID	IMDG	IATA	ADN
non renseigné/insignifiant	non renseigné/insignifiant	non renseigné/insignifiant	non renseigné/insignifiant
14.5 Dangers pour l'environnement			
NON	NON	NON	NON
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
Quantités limitées 1 L Dispositions particulières: 190, 327, 344, 625 Instructions d'emballage P207, LP200 Dispositions spéciales d'emballage PP87, RR6, L2 facteur 2 Restrictions dans les tunnels (D) Classification code 5F	Quantités limitées 1 L EmS F-D, S-U	Limited Quantity, Packing Instructions (Ltd Qty, Pkg Inst) Y203 Limited Quantity, Maximum Net Quantity/Package (Ltd Qty, Max Net Qty/Pkg) 30 kg G Packing Instructions (Pkg Inst) 203 Maximum Net Quantity/Package (Max Net Qty/Pkg) 25 kg Special provisions A145, A167, A802	Quantités limitées 1 L
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI			
	-		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Règlement (CE) no. 1272/2008 [CLP]
 - Règlement (CE) no. 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
 - Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
 - 832.30 Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA) du 19 décembre 1983 (État le 1er janvier 2017)
 - 813.11 Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, OChim) du 5 juin 2015 (État le 1er janvier 2024)
 - 814.012 Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM) du 27 février 1991 (État le 1er juillet 2024)
 - 814.318.142.1 Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) du 16 décembre 1985 (État le 1er janvier 2024)
 - 814.600 Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les déchets, OLED) du 4 décembre 2015 (État le 1er janvier 2024)
 - 814.610 Verordnung über den Verkehr mit Abfällen (VeVA) vom 22. Juni 2005 (Stand am 1. Januar 2020)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

COV - Directive 2004/42/CE

non applicable

Ingrédients conformément au Règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergent

Aucune donnée.

Des instructions spéciales

Aucune donnée.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

La sécurité chimique n'est pas disponible.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Modifications des Fiches de Données de Sécurité

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées 2.2 Éléments d'étiquetage 2.3 Autres dangers 3.2 Mélanges 4.1 Description des mesures de premiers secours 5.3 Conseils aux pompiers 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) 8.1 Paramètres de contrôle 8.2 Contrôles de l'exposition 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles 9.2 Autres informations 10.5 Matières incompatibles 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 11.2 Informations sur les autres dangers 12.2 Persistance et dégradabilité 12.3 Potentiel de bioaccumulation 12.4 Mobilité dans le sol 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien 12.7 Autres effets néfastes 12.8 Informations complémentaires 13.1 Méthodes de traitement des déchets 14. Informations relatives au transport 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Source de données principales utilisées dans la fiche de données

Aucune donnée.

Abréviations et acronymes

ETA - Estimation de la toxicité aiguë
ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CEN - Comité européen de normalisation
C&E - Classification et étiquetage
CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n°1272/2008
N° CAS - Numéro du Chemical Abstract Service
CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
CSA - Évaluation de la sécurité chimique
CSR - Rapport sur la sécurité chimique
DNEL - Dose dérivée sans effet
DPD - Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD - Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
UA - Utilisateur en aval
CE - Communauté européenne
ECHA - Agence européenne des produits chimiques
Numéro CE - Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS)
EEE - Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)
CEE - Communauté économique européenne
EINECS - Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

ELINCS - Liste européenne des substances chimiques notifiées

FR - Norme européenne

UE - Union européenne

Euphrac - Catalogue européen de phrases normalisées

CED - Catalogue européen des déchets (remplacé par LoW – voir ci-dessous)

SEG - Scénario d'exposition générique

SGH - Système général harmonisé

IATA - Association internationale du transport aérien

OACI-TI - Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses

IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses

IMSBC - Code maritime international des cargaisons solides en vrac

TI - Technologies de l'information

IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées

IUPAC - Union internationale de chimie pure et appliquée

CCR - Centre commun de recherche

Kow - Coefficient de partage octanol-eau

CL50 - Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)

DL50 - Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)

EL - Entité légale

LoW - Liste des déchets (voir <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

LR - Déclarant principal

F/I - Fabricant/Importateur

EM - État membre

FS - Fiche signalétique

CO - Conditions opératoires

OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques

VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle

JO - Journal officiel

RE - Représentant exclusif

OSHA - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique

CPE - Concentration prédite sans effet

PNEC - Concentration(s) prédite(s) sans effet

EPI - Équipement de protection individuelle

R(Q)SA - Relation (quantitative) structure-activité

REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques] Règlement (CE) n°1907/2006

RID - Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)

RIP - Projet de mise en œuvre de REACH

RMM - Mesure de gestion des risques

APR - Appareil de protection respiratoire

FDS - Fiche de données de sécurité

FEIS - Forum d'échange d'informations sur les substances

PME - Petites et moyennes entreprises

STOT - Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) RE - Exposition répétée

(STOT) SE - Exposition unique

SVHC - Substances extrêmement préoccupantes

NU - Nations Unies

vPvB - Très persist

Texte des phrases H visées au point 3

H220 Gaz extrêmement inflammable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (CE) NO. 1907/2006

Dénomination commerciale: **beko Gefäßfüller**

Date d'établissement: **11.10.2021**, Date de révision: **29.01.2025**, Version: **2.2**

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Les informations contenues dans la présente fiche correspondent à l'état actuel de nos connaissances et expériences et concernent le produit en état de fourniture/livraison. Elle n'ont d'autre but que de décrire notre produit par rapport aux exigences de sécurité. Les citations ne sont aucun